

De la gare de Provins à la gare de Montereau (50 km)

Ce tronçon peut se parcourir en un week-end en utilisant les chambres d'hôtes à Donnemarie-Dontilly :

- gare de Provins à Donnemarie-Dontilly : 25,5 km
 - Donnemarie-Dontilly à la gare de Montereau : 24,5 km
- ou à Gurcy-le-Chatel :

- gare de Longueville à Gurcy-le-Chatel : 17,5 km
- Gurcy-le-Chatel à la gare de Montereau : 21 km

Une randonnée de la demi-journée peut aussi être envisagée entre les gares de Longueville et de Provins (11,5 km), avec visite ensuite de la ville de Provins.

De la gare de Provins à Chalautre-la-Petite

Balisage blanc-rouge

4,5 km – 1 h 10

CARTE IGN 2616 O

Gare de Provins (trains pour Paris-Est (zone 6))

En quittant la gare, le GR[®] suit à droite sur 50 m l'avenue Jean-Jaurès, encore à droite la route de Chalautre (D 1), traverse le passage à niveau et, 100 m après, emprunte à gauche la ruelle aux Vignes, en forte montée, offrant de belles vues sur Provins. Sur le plateau, le GR[®] tourne à droite dans un chemin de champs en suivant une ligne électrique, traverse la N 19 (en déblai), qui contourne Provins, et aboutit à la D 1 qu'il suit sur la gauche pendant 800 m avant de reprendre un chemin de champs sur la droite. Au bout de 250 m, le GR[®] tourne à gauche au premier carrefour (*pas de balisage*), oblique deux fois à gauche, passe en bordure d'une glaisière transformée en décharge et rejoint la D 1 qu'il suit sur 500 m pour entrer dans Chalautre-la-Petite.

Claude Chappe, inventeur du télégraphe aérien, y fut curé (1763-1805).

Eglise Saint-Martin (bâtie aux 11^e et 12^e, reconstruite en partie au 16^e ; bel auvent en bois)

De Chalautre-la-Petite à Longueville

Balisage blanc-rouge

7 km – 1 h 45

CARTE IGN 2616 O

Le GR® passe devant la mairie, suit la rue Claude-Chappe, puis à gauche, en face de l'église, la ruelle des Bretonnes qui franchit un bras du ruisseau des Méances. Tourner à gauche dans la rue de la Fontaine-d'Orson, puis la rue des Moulins. Au premier carrefour, le GR® emprunte à droite la rue de Longueville. Au premier carrefour, tourner à gauche. Continuer tout droit par un chemin de terre dominant la vallée puis obliquer à droite pour traverser un bois. A l'entrée des Grattons, tourner à gauche. Sur le plateau, tourner à gauche en lisière d'une vaste étendue herbeuse.

La longer à main droite. Peu avant son extrémité, tourner à gauche et traverser un large chemin menant à une glaisière. Demeurer toujours sur le chemin principal empierré sensiblement horizontal qui s'incurve à droite au bout de 400 m ; 250 m plus loin, le quitter pour s'élever en oblique puis tourner de nouveau à gauche. A l'entrée de Septveilles-le-Haut, prendre à droite la rue Honoré-de-Balzac puis la rue Jean-Jaurès et emprunter le chemin des Huyottes. Tourner à gauche dans un chemin qui se prolonge par la rue des Moulins puis se diriger à droite vers le château d'eau. Peu après, à une fourche, tourner à droite, descendre dans un bois et prendre à gauche. Passer une première fois sous une voie ferrée puis, à gauche, sous le viaduc de la ligne Paris-Bâle. Atteindre Longueville.

GR® Jonction avec le GR® 11 F mène, à gauche, à la **gare SNCF** (trains pour Paris-Est et Provins) (zone 6).

Musée vivant du chemin de fer présentant des véhicules anciens et une dizaine de locomotives à vapeur, dans un ancien dépôt de la SNCF classé monument historique.

De Longueville à Savins

Balisage blanc-rouge

4,5 km – 1 h 10

CARTE IGN 2616 O et 2516 E

A Longueville, le GR® longe le viaduc à droite (rue André-Taton), traverse la D 403. Emprunter la rue du Réservoir, laisser sur la gauche l'impasse du Réservoir et la rue de la Croix-Brouillard, continuer par un chemin. Le GR® 11 tourne à gauche. Un peu plus loin, il se dirige à droite, traverse le bois des Pissottes. A une intersection en lisière de bois (cote 137), il oblique à droite, longe un champ, puis suit une route sur 500 m. Au premier carrefour, tourner à gauche en direction d'un hangar, laisser la rue du Château sur la droite ; le GR® descend à gauche par la rue du Mont, traverse la rue Grande, emprunte à droite la rue aux Prêtres et arrive à Savins.

Eglise du 13^e, remaniée au 16^e.

De Savins à Mons-en-Montois

Balisage blanc-rouge

8 km – 2 h

CARTE IGN 2516 E

Le GR® quitte le village en passant devant l'église et la mairie, empruntant la rue du Château-d'Eau à gauche, puis la rue de la Fontaine, tourne à droite au n° 21, passe à droite de la maison, monte par un sentier, et débouche sur une petite route qu'il prend à gauche. Il passe entre deux réservoirs d'eau, traverse une petite route, devient chemin de champs (*pas de balisage*) et entre dans les bois. Plus loin, on emprunte à gauche la D 209 sur 150 m. Laisser à gauche le PR® de Lourps. A la première intersection, pénétrer à droite dans le bois de Paroy. A la sortie de celui-ci, on atteint une bifurcation, où le GR® 11 coupe le chemin transversal. En vue de Thénisy, obliquer à droite sur la route du cimetière. Emprunter ensuite à droite la rue Grande sur 100 m. Tourner à gauche dans la ruelle de l'église de Thénisy.

Prendre la rue de l'Eglise à droite, puis la rue des Bourgognes à gauche vers le transformateur ; poursuivre par une sente longeant un mur, emprunter à gauche la rue de l'Abreuvoir, puis tourner à droite dans un chemin de champs (*peu de balisage*).

Plus loin, le GR® tourne à gauche en lisière de bois, coupe une route et se dirige à droite dans les bois. Par la rue de la Fontaine-du-Villé, on entre dans Mons-en-Montois.

De Mons-en-Montois à Donnemarie-Dontilly

Balisage blanc-rouge

1,5 km – 25 mn

CARTE IGN 2516 E

A l'entrée de Mons-en-Montois, le GR® emprunte la D 75 sur 50 m à droite et la quitte à gauche pour prendre le chemin de champs ; 800 m plus loin, on descend à gauche par une route jusqu'à Donnemarie-Dontilly (chambres d'hôtes, ravitaillement).

Eglise du 13^e siècle, au portail mutilé, clocher du 12^e ; au nord de l'église, deux galeries du 16^e siècle entouraient un cimetière (cloître), jardin médiéval du cloître.

De Donnemarie-Dontilly à Gurcy-le-Châtel

Balisage blanc-rouge

3,5 km – 55 mn

CARTE IGN 2516 E

Prendre à droite la rue de Salgues, puis la rue du Cloître. La traversée de la ville, assez sinueuse, s'effectue ensuite par la rue et la place de l'Eglise à gauche et la rue de la Porte-de-Melun à droite, qui conduit au boulevard du Nord. L'emprunter à gauche, traverser la D 213 et prendre en face la rue du Pré-Padou puis à gauche la rue Marius-Billard jusqu'à la butte Saint-Pierre. Sur la place, tourner à droite et prendre la rue des Ecoles, puis un sentier. Suivre à gauche la rue des Sablières, puis à droite la rue des Augères jusqu'à la D 403.

Traverser la D 403, prendre en face le chemin goudronné (rue Cassiot) jusqu'à un ancien moulin, franchir la déviation de Donnemarie. Pénétrer dans le bois par un sentier ; 1 km plus loin, suivre le chemin. Emprunter ensuite à gauche la route de Chalautre ; entrer dans le village de Gurcy-le-Châtel (chambres d'hôtes).

De Gurcy-le-Châtel à Montigny-Lencoup

Balisage blanc-rouge

3 km – 45 mn

CARTE IGN 2516 E

Au niveau d'un transformateur, prendre à gauche la rue Ampère (D 95). Après la dernière maison du village, on atteint l'aqueduc de la Voulzie.

L'aqueduc de la Voulzie, construit en 1924, conduit les eaux captées dans la région de Provins (sources de la Voulzie, du Durteint et du Dragon) au poste de stérilisation de Desquinemare (forêt de Fontainebleau), où elles rejoignent le double aqueduc Vanne-Loing.

L'aqueduc de la Voulzie est une conduite forcée en fonte, de 1,25 m de diamètre et de 50 km de longueur. Il peut transporter 100 000 mètres cubes d'eau par jour.

Le GR® tourne à droite sur l'aqueduc de la Voulzie jusqu'à Montigny-Lencoup.

De Montigny-Lencoup à Saint-Germain-Laval

Balisage blanc-rouge

11 km – 2 h 45

CARTE IGN 2516 E, 2516 O et 2517 O

On traverse Montigny-Lencoup sans passer au coeur du village, mais en suivant toujours l'aqueduc. Aussitôt après avoir franchi le ru de Sucy, quitter l'aqueduc sur la gauche pour rejoindre, à quelques mètres, la rue du Moulin-d'Ars, que l'on suit vers la droite. Après un virage à gauche, cette rue change de nom et s'appelle la rue de Conflans. 50 m plus loin, elle tourne de nouveau à gauche ; ne pas prendre le virage, mais continuer tout droit par un chemin qui monte entre des propriétés. Ce chemin débouche sur la D 403 que l'on emprunte à droite. A la dernière maison du village, prendre à gauche l'allée des Princes qui devient un chemin de terre. Continuer tout droit sur 4 km. Après une descente dans une vallée, on arrive, sur le versant opposé, à la ferme de la Grande-Vente.

Le GR® longe la ferme de la Grande-Vente qu'on laisse sur la droite pour suivre, légèrement en biais à gauche, un chemin herbeux qui mène vers la ferme de Gilly. A cette ferme, continuer tout droit (*pas de balisage*) ; 600 m plus loin, le GR® atteint la route de Salins.

Le GR® prend en face la route de Salins et, 200 plus loin, un peu avant une grande descente, emprunte sur la droite un chemin de terre se dirigeant sur un bois que l'on traverse. Après une plantation de sapins, on arrive à un carrefour (cote 124).

Prendre à droite jusqu'à la ferme de Bailly. Continuer tout droit en laissant à droite une route goudronnée (*chemin privé*) et prendre un chemin herbeux qui descend jusqu'à rejoindre un autre sentier qui remonte sur la gauche, puis traverser une partie boisée (bois de Chatillon), puis continuer tout droit à travers champs en direction d'un bois situé à 600 m. Atteindre un mur, sur la droite. Suivre le sentier qui descend en pente raide et gagne la D 29, que l'on prend sur la droite. Monter les lacets pendant environ 1 km (*point de vue sur la vallée de la Seine*).

Après le château d'eau de Tréchy, suivre à gauche un chemin longeant un bois, puis descendant à l'église de Saint-Germain-Laval.

De Saint-Germain-Laval à la gare de Montereau

Balisage blanc-rouge

7 km – 1 h 45

CARTE IGN 2517 O

Devant la mairie prendre à gauche la rue de Seine, puis le premier chemin à droite pour longer le fleuve. Tourner à droite pour rejoindre la D 403 : l'emprunter à gauche pour passer sous le pont TGV. Juste après, suivre à droite une route. Avant la première maison, s'engager dans un chemin à gauche entre des jardins. Monter à droite par le chemin de Saint-Jean. Déboucher sur une avenue et la descendre à gauche sur 50 m, puis obliquer à droite dans la rue du Prieuré. Avant l'entrée de la ferme Saint-Martin, prendre à gauche une trace cheminant à flanc de colline et descendre jusqu'au parking. Longer ensuite le bord de Seine. Passer sous le premier pont.

Montereau : Ville industrielle et port fluvial, située là où l'Yonne « faut », c'est-à-dire tombe dans la Seine. L'église Notre-Dame-et-Saint-Loup, du 14^e siècle, mérite une visite, ainsi que les deux ponts de pierre franchissant les deux rivières à leur confluent. C'est sur le pont franchissant l'Yonne que fut assassiné Jean sans Peur, duc de Bourgogne, en 1419, lors de la guerre des Armagnacs et des Bourguignons. Musée de la faïence (céramiques du 18^e au 20^e siècle).

GR[®] Jonction avec le **GR**[®] 2, venant de Champagne-sur-Seine.
L'itinéraire des **GR**[®] 11 et **GR**[®] 2 est commun sur 1,5 km.

Franchir la Seine. Avant la statue de Napoléon, descendre à droite pour passer sous le deuxième pont traversant l'Yonne. Longer le bord de l'Yonne jusqu'à un pont de chemin de fer.

GR[®] Le **GR**[®] 2 continue tout droit vers Cannes-Ecluses

Le **GR**[®] 11 franchit l'Yonne par une passerelle pour piétons. Prendre, presque en face la rue Léo-Lagrange en direction de la gare de Montereau (trains pour Paris-Lyon et Laroche-Migennes) (zone 6).